

# BRUXELLES PATRIMOINES

Numéro spécial  
**Journées du Patrimoine**  
**Région de Bruxelles-Capitale**

Septembre 2017 | N° 23-24

Dossier **NATURE EN VILLE**

# BRUXELLES PATRIMOINES

Numéro spécial

Journées du Patrimoine  
Région de Bruxelles-Capitale

Septembre 2017 | N° 23-24

Dossier NATURE EN VILLE

# BRUXELLES PATRIMOINES



**Image de couverture**

Parc des Étangs, Anderlecht  
(É. Stoller, 2017 © SPRB).



DOSSIER

# LA RESTAURATION DE LA ROCAILLE DES ÉTANGS D'IXELLES

## LA REDÉCOUVERTE D'UN OUVRAGE PITTORESQUE

**MICHEL LOUIS**  
ARCHITECTE ET URBANISTE



La rocaille après restauration (photo de l'auteur).



*DANS SON PROJET POUR LES ÉTANGS D'IXELLES, EDOUARD KEILIG A INTÉGRÉ, ENTRE LES DEUX ÉTANGS, UNE IMPOSANTE ROCAILLE, CONSTITUÉE D'UNE GROTTÉ SURMONTÉE D'UN TEMPLE « INACHEVÉ », COMME POUR CATALYSER L'ATTENTION DES PASSANTS. SA RÉALISATION FUT CONFIÉE, EN 1876, À LA FIRME BLATON-AUBERT, CONNUE À L'ÉPOQUE POUR LA CRÉATION DE TELS ROCHERS ARTIFICIELS. Populaire à son époque, la rocaille fut par la suite abandonnée à son sort, au point d'être encore à peine visible en raison d'un manque d'entretien. En 2015, il fut décidé de procéder à une restauration approfondie. L'étude tant historique que technique, ainsi que les interventions professionnelles méticuleuses et l'encadrement pédagogique ont donné lieu à une restauration exemplaire et ont redonné à ce remarquable élément paysager son lustre d'antan.*

Grotte mystérieuse, stalactites, rochers artificiels, colonnade fragmentaire, cheminement escarpé... autant d'éléments mis en scène dans la rocaille des étangs d'Ixelles, faisant de cet ouvrage un cas à part dans le monde universel des rocailles. Longtemps oubliée, celle-ci vient de faire l'objet d'une restauration importante qui a permis à la fois d'en retrouver le sens

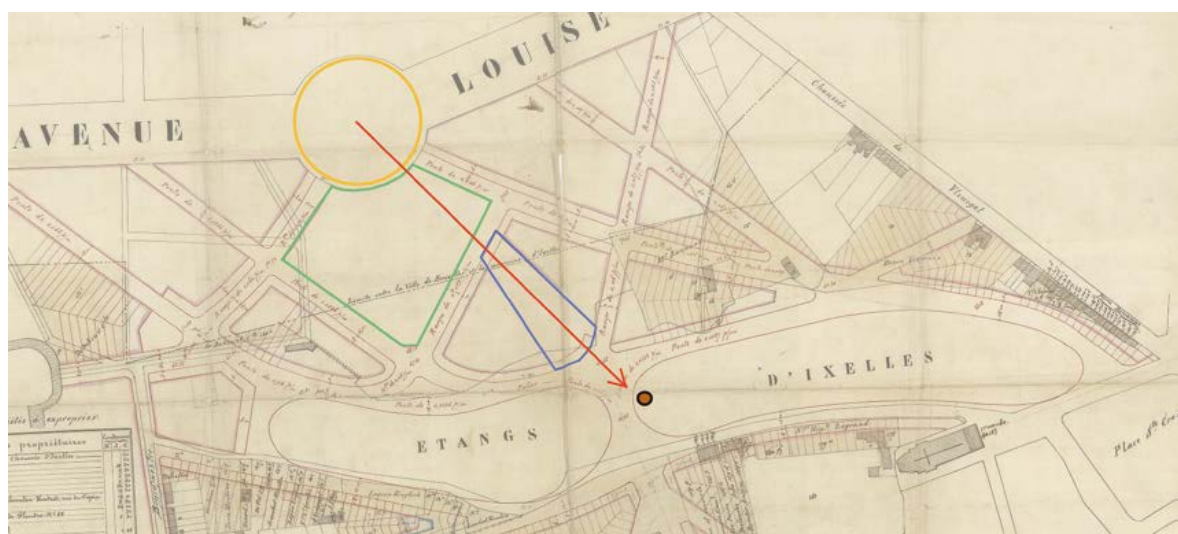
symbolique par rapport au quartier et à la promenade qui l'ont vu naître, mais aussi de redécouvrir et de documenter l'art du rocailleur.

### UN NOUVEAU QUARTIER

Jusqu'à la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le Bas-Ixelles présente un caractère champêtre, avec ses vallons, ses

parcelles cultivées, ses chemins creux, ses estaminets, son chalet de quatre étangs parcourant la vallée du Maelbeek depuis l'abbaye de la Cambre jusqu'au village d'Ixelles, à proximité de l'actuelle place Flagey.

L'ouverture de l'avenue Louise vers le bois de la Cambre (1864) va changer la donne et aiguïser les



**Fig. 1** Plan de développement du quartier des étangs d'Ixelles, Victor Besme, 1873. Indication de la perspective depuis le rond-point de l'avenue Louise (en orange), passant par le Jardin du Roi (en vert) et par une zone interdite à toute construction (en bleu) pour aboutir à la rocaille (archives de la commune d'Ixelles, schéma de l'auteur).

**EDOUARD KEILIG (1827-1895)**

Après s'être consacré à l'horticulture et à l'architecture des jardins en Allemagne, Edouard Keilig débute à Bruxelles, en 1853, chez Jean Linden, botaniste célèbre pour l'acclimatation des orchi-

dées, dont la maison, jadis entourée de serres, existe toujours dans le haut du parc Léopold. En 1856, le duc de Brabant, futur Léopold II, le charge de l'embellissement du domaine de Tervueren. À partir de cette date, il réalise divers projets d'aménagements d'espaces publics

à Bruxelles, notamment pour la place du Trône et l'avenue Louise. En 1857, il gagne le concours pour l'aménagement du bois de la Cambre. Nommé ensuite inspecteur des Plantations de la Ville de Bruxelles, il crée, en 1867, le parc public de Laeken.

appétits immobiliers. Une nouvelle législation permettant aux particuliers de procéder au lotissement des excédents de terrains lors de travaux d'assainissement ou d'utilité publique y contribuera grandement<sup>1</sup>. La création de la rue Lesbroussart et de la rue Malibrant, ainsi que le prolongement par l'État de la chaussée d'Ixelles, permettront un accès plus aisé à la vallée et seront le point de départ du développement urbanistique de ses abords. En 1871, la commune acquiert les étangs d'Ixelles<sup>2</sup>. Dans le même temps, elle lance la procédure d'expropriation d'une grande partie du territoire compris entre l'avenue Louise et les étangs afin d'y créer un quartier résidentiel. La Compagnie immobilière de Belgique s'intéresse aussitôt à l'opération et crée la Société de l'Avenue Louise. Celle-ci fera établir un projet d'ensemble par le jeune inspecteur

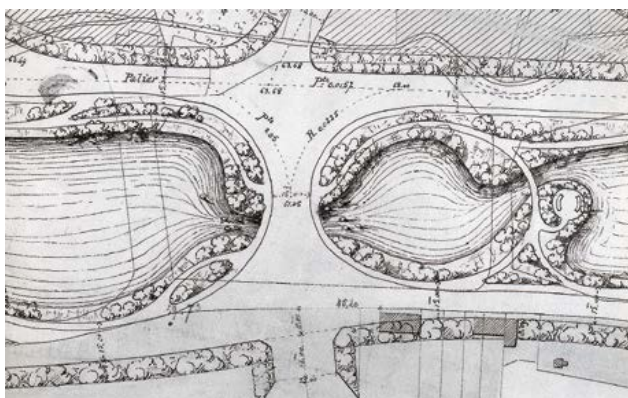
voyer Victor Besme et réalisera à sa charge l'aménagement projeté, approuvé par l'arrêté royal du 22 août 1873<sup>3</sup> (fig. 1).

Le périmètre de l'opération comprend les terrains situés entre l'avenue Louise et la chaussée de Boondael, en ce compris les étangs. Besme y conçoit de larges avenues aérées, la plupart rectilignes, adaptées aux contraintes des fortes pentes du terrain du côté de l'avenue Louise et formant une patte d'oie sur la partie moins escarpée qui s'étend des étangs vers la chaussée de Boondael. Chacune de ces voiries se voit bordée de lots à bâtir de largeurs quasi identiques, destinés à accueillir des maisons bourgeoises ou des hôtels de maître.

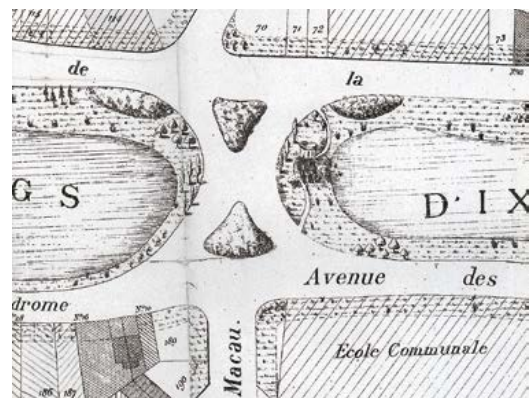
Un jardin public –le Jardin du Roi– maintient au cœur du nouveau quartier un grand espace végé-

tal et ouvre une large perspective vers les étangs depuis le rond-point de l'avenue Louise. Afin de conforter ce caractère végétal, la plupart des nouvelles voiries comportent des zones de recul destinées à être aménagées en jardinets. Les quatre étangs sont réunis en deux plans d'eau de dimensions adaptées à l'ampleur du nouveau paysage<sup>4</sup>. Les berges sinueuses et les avenues qui les bordent se démarquent des rues rectilignes qui y aboutissent.

Besme confie l'aménagement des berges des étangs à Edouard Keilig, architecte paysagiste alors renommé, qui le formalise dans un plan de 1873<sup>5</sup>. La liaison entre les deux étangs et le potentiel qu'offre cette situation particulière retiennent l'attention de Keilig. Il opte tout d'abord pour la création d'une presqu'île à l'extrémité de l'étang inférieur, côté amont, sur



**Fig. 2a**  
Premier projet d'Edouard Keilig pour l'aménagement des berges des étangs, 1873. Un temple est implanté à l'extrémité d'une presqu'île reliée à la berge par un pont métallique (archives de la commune d'Ixelles).



**Fig. 2b**  
Projet ultérieur d'Edouard Keilig: la rocaille et son temple sont implantés le long de la berge (archives de la commune d'Ixelles).

laquelle il place un temple qu'il relie à l'une des berges par un pont métallique. Le projet est abandonné au profit de l'implantation d'une rocaille formant grotte et surmontée d'un belvédère, accolée cette fois à la berge (fig. 2a et 2b). Cette nouvelle localisation dans la partie médiane des étangs permet d'établir une perspective profonde et plus avantagieuse depuis l'avenue Louise vers le point focal que constitue l'ouvrage projeté – et même au-delà – en tirant parti de la servitude de vue interdisant toute construction dans une zone comprise entre le rond-point de cette avenue et les étangs<sup>6</sup>. L'intérêt est double : attirer, par un ouvrage pittoresque, les promeneurs de la nouvelle classe sociale qui fréquentent l'avenue Louise vers la vallée et le nouveau quartier, ainsi qu'implanter un belvédère offrant, de par une position centrale et surélevée, une vue unique vers le plus grand des étangs et la nouvelle place Sainte-Croix.

## LA NATURE MISE EN SCÈNE

L'aménagement des étangs et de leurs berges doit beaucoup à l'art des jardins développé en France sous le Second Empire, principalement par Jean-Pierre Barillet-Deschamps, et diffusé par Adolphe Alphand dans *Les promenades de Paris*, publié de 1867 à 1873<sup>7</sup>. La nature, composante à part entière de l'embellissement urbain, y est souvent factice, maîtrisée, démonstrative, « plus vraie que nature ». Les aménagements paysagers qui accompagnent les développements urbains projetés par Haussmann à Paris se caractérisent, entre autres, par des allées courbes, des mouvements de sols, des pièces d'eau artificielles ou des enrochements de caractère pittoresque. Les créations les plus

significatives mettant en scène des rocailles sont alors admirées au bois de Vincennes (1865), aux Buttes-Chaumont (1867), au bois de Boulogne (1867) et, au-delà de la capitale, au parc Vauban à Lille (1870) ou au parc Barbieux à Roubaix (projet 1863).

Cette conception de l'art des jardins et les techniques de mise en œuvre qui l'accompagnent, Édouard André (1840-1911) en fixe les codes et les décrit dans le détail, principalement dans son *Traité général de la composition des parcs et jardins*, édité à Paris en 1879 – un ouvrage considéré comme une véritable Bible par tous les paysagistes à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Comme on le verra, ce traité où une large part est réservée aux rocailles apportera des compléments utiles à l'entreprise de restauration de la rocaille d'Ixelles<sup>8</sup>.

Toutefois, le rocher surmonté d'un temple « inachevé » et abritant une grotte dans son soubassement, comme à Ixelles, semble une innovation. Aucun exemple similaire ou approchant n'a pu être retrouvé jusqu'à présent. Le relevé sur place du petit temple circulaire (*tholos*) fait apparaître une composition heptagonale, bien que six colonnes seulement soient visibles – dont l'une émerge du rocher de quelques centimètres à peine. Un tel dispositif semble aussi constituer une exception dans ce type d'édifice qui comporte généralement un nombre pair de colonnes. Par ailleurs, le nombre sept est significatif dans la symbolique des nombres. Ici, le temple s'extrayant du magma rocheux laisse à penser qu'il pourrait renvoyer à la naissance du monde (sept jours dans la Genèse), mais aussi de l'esprit ou de la sagesse (dans la tradition pythagoricienne).

## BLATON-AUBERT

Fondée en 1865, l'entreprise de construction Blaton-Aubert est spécialisée, à l'origine, dans la fabrication d'éléments décoratifs en ciment armé, notamment des sculptures et éléments de décor pour parcs et jardins. Installée initialement à Ixelles, rue du Trône 120, elle déménage à Schaerbeek, rue du Pavillon 4, vers 1876. Lors de grandes expositions internationales dont le succès s'accroît à l'époque, elle présente des réalisations remarquées : une grotte avec stalactites et stalagmites à Cologne en 1875, une cascade à Amsterdam en 1877, des enrochements et un pavillon à l'Exposition nationale de Cinquantenaire à Bruxelles en 1880, abondamment décoré de concrétions artificielles. Dans son catalogue de 1899, la société – alors rebaptisée Ciments et Bétons – mentionne parmi ses références : « Grottes, rochers, au parc de Binche ; grotte, rochers, cascade des Étangs d'Ixelles, restauration du Pont du bois de la Cambre, Grottes, rochers, cascades, bassins en pierre moulée aux squares Marie-Louise et Ambiorix à Bruxelles ».

## LA CONSTRUCTION DE LA ROCAILLE

La réalisation de la rocaille des étangs d'Ixelles est confiée à la firme Blaton-Aubert, spécialisée dans la fabrication d'éléments décoratifs en ciment armé<sup>9</sup>. Une plaque apposée dans la grotte qu'elle abrite, portant la mention « Blaton-Aubert 1876 », atteste bien la paternité de cette réalisation, ainsi que sa représentation sur un billet de la Société des Tramways de Bruxelles en 1877<sup>10</sup> (fig. 3).



Fig. 3

Billet chromolithographié de la société des Tramways de Bruxelles représentant la rocaille des étangs d'Ixelles (1877) (Musée du Transport urbain bruxellois).

La rocaille des étangs se présente sous la forme d'un amas rocheux créé artificiellement, de 15 m de large, 8 m de profondeur et 7 m de hauteur environ. Il est surmonté d'une petite colonnade circulaire accessible par un chemin qui le parcourt dans sa partie supérieure et abrite une grotte dans sa partie inférieure, au niveau de l'étang. Celle-ci est constituée d'un ensemble de trois salles ouvertes sur l'extérieur et communiquant entre elles. La plus grande, au centre, mesure environ 6 m de largeur, et autant de profondeur et de hauteur. Son plafond voûté est orné de grandes stalactites. Deux banquettes y sont disposées de part et d'autre d'une petite cascade servant aujourd'hui de trop-plein à l'étang supérieur mais vraisemblablement plus importante jadis, à l'époque où le Maelbeek était encore un ruisseau parfois difficile à dompter.

Comme les observations menées sur place le confirmeront par la suite, l'ouvrage est construit de manière traditionnelle, par empilement de maçonneries de briques et de pierres<sup>11</sup>. Conçu sur le principe d'une voûte autobloquante où les poussées s'exercent essentiellement en compression, il présente une grande stabilité. Un parement, constitué en majeure partie de grès bruxellien, recouvre la maçonnerie de brique ou s'y accroche, sous

forme de volumes creux, à l'aide de barres d'ancrage. Les éléments métalliques présents sont utilisés principalement pour maintenir les appareils en maçonnerie lors de la construction des voûtes ou comme raidisseurs des parties en porte-à-faux. Après achèvement de l'ouvrage, ils n'assurent plus de rôle de stabilité. Ce point important s'est avéré rassurant au vu de la corrosion avancée de certaines armatures métalliques ou, à certains endroits, de leur disparition pure et simple. Un enduit unifie l'ensemble des matériaux, tant sur les surfaces extérieures qu'intérieures.

## UNE RESTAURATION ATTENDUE

Depuis sa création et au fil de ses 140 ans d'existence, la rocaille a subi l'usure du temps. La mode du pittoresque passée, elle a souffert d'un manque d'entretien flagrant. Par conséquent, certaines parties se sont dégradées, voire affaissées; les enduits se sont fissurés. Si bien qu'en 2014, l'ensemble était recouvert d'une épaisse couche de sédiments due à la décomposition naturelle de matières organiques (il y a de nombreux arbres à proximité), à l'apport de nouvelle terre, de sable et de divers petits matériaux. Une végétation spontanée s'était développée sur l'ensemble, jusqu'à for-

mer des troncs de 60 cm de diamètre dans la partie supérieure –les racines s'incrstant dans les interstices. Le sentier qui parcourt la rocaille, bordé de volumes rocheux protecteurs, était comblé. En 1980, des installations d'oxygénation de l'eau des étangs avaient été placées à l'intérieur de la grotte et une dalle en béton coulée au sol à cet effet<sup>12</sup>. Les ouvertures de la grotte vers l'étang avaient, par conséquent, été grillagées et un nouveau volume construit sur la face arrière pour abriter des manomètres. Bien que l'installation fonctionnât quelques mois à peine, l'ensemble du dispositif avait été maintenu en place.

À partir de 2009, une grande opération fut entamée par Beliris et la commune. Elle portait sur l'assainissement des étangs, la réfection des berges et de la clôture périphérique, les plantations et la restauration des monuments implantés aux abords de la promenade. Malheureusement, la rocaille –pourtant située dans le site classé, mais pas appréciée à sa juste valeur– resta en état de délabrement. Cette situation entraîna une perte de lisibilité définitive de l'ensemble depuis la promenade périphérique, puis son oubli. De nombreux habitants et habitués du quartier avaient perdu jusqu'à son souvenir.

En 2015, dans un souci de sécurité et dans un objectif d'embellissement, les édiles communaux décident de procéder à la restauration de la rocaille<sup>13</sup>. Leur intérêt est également stimulé par l'étude effectuée par le Service communal du Patrimoine qui met en exergue non seulement la genèse de cette rocaille mais aussi son sens par rapport à l'ensemble du site protégé et du quartier qui l'entoure. Cette nouvelle approche





**Fig. 4**  
L'escalier réapparu après déblaiement des terres, jusqu'à 1 m de profondeur (photo de l'auteur).

consiste à appréhender le temple surmontant la rocaille, non pas comme l'image d'une ruine mais, au contraire, comme la représentation d'une construction toujours en devenir, à l'instar du Temple de la Philosophie dans le parc Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville<sup>14</sup>. Dans cette acception, et au vu de la naissance du nouveau quartier qui en constituait le contexte – l'expansion urbaine étant alors considérée comme un moteur de progrès social –, la rocaille surmontée de son temple symboliserait plutôt l'émergence d'un monde rationnel par rapport à la matière informe, la maîtrise du chaos par l'architecture savante et, par extension, la supériorité du savoir sur l'ignorance.

## LE MODE D'INTERVENTION

La restauration étant actée, encore fallait-il en préciser le *modus operandi* qui n'est en rien comparable aux travaux de réparation ou d'entretien classiques. La représentation de la rocaille sur le plan de Keilig ne permettait pas une approche scientifique. Il s'agit en réalité d'une esquisse où l'on dis-

cerne une masse rocheuse surmontée d'un édifice circulaire. L'ensemble est traversé par un sentier aménagé sur la berge, invitant le promeneur à aller admirer de près la scène pittoresque et sa cascade, aménagées entre les deux avenues qui longent les étangs : l'avenue de l'Hippodrome à l'est et l'avenue de la Cascade (aujourd'hui avenue Général de Gaulle) à l'ouest.

À défaut de documents historiques ou techniques sur la construction de la rocaille des étangs d'Ixelles, et après sondages matériels *in situ*, il est décidé d'élaborer le cahier des charges de restauration en le centrant sur le respect de l'ouvrage existant, le maintien en place de la matière encore en bon état et la valorisation paysagère de l'ensemble. La nécessité de dégager les enrochements préalablement à toute entreprise s'imposait pour en comprendre la structure, identifier précisément les matériaux utilisés et leurs techniques de mise en œuvre. C'est grâce à ces interventions que le projet sera précisé au fur et à mesure des découvertes. Pour garantir la bonne fin des opérations, l'obligation d'incorporer un rocailleur de métier dans l'équipe de chantier est prévue. L'entreprise Monument Vandekerckhove, qui s'adjoint l'architecte-rocailleur Gabriel Pirllet<sup>15</sup>, a été chargée de la restauration. Les travaux débutèrent le 15 février 2016 pour cinq mois.

Comme prévu, la première opération consiste à dégager la rocaille de toutes les terres qui s'y sont déposées, de la végétation qui s'y est incrustée, ainsi qu'à démolir le volume qui y avait été accolé en 1980. Après enlèvement d'une couche de terre, de plus d'un mètre à certains endroits, les deux escaliers du chemin d'accès à la partie supérieure de la rocaille réapparaissent. Le passage piéton est

rétabli sous l'arche du côté droit. La base de la colonnade du petit temple est dégagée, révélant ses éléments de composition classique : apophyes, réglets, tores, plinthes... Le chemin qui parcourt la rocaille et son temple, représenté sur le projet de Keilig, réapparaît (fig. 4).

## DES PIERRES POUR UN ROCHER FACTICE

La réfection du parement de la rocaille est ensuite entreprise. C'est ici que les recommandations d'Édouard André en matière de réalisation des rochers artificiels sont appliquées : « On peut même créer de toutes pièces, sur une échelle réduite, des effets de rochers satisfaisants, écrit-il dans son *Traité général de la composition des parcs et jardins*, si l'on s'inspire des meilleurs modèles fournis par la nature. (...) Le travail matériel de la construction des rochers demande du goût et de l'habileté de la part des ouvriers. (...) Avec de petits rochers on en fait de gros ; un peu d'expérience et de soin habituent l'ouvrier à raccorder les morceaux de manière à faire un ensemble homogène. »<sup>16</sup>

Parmi les trois principaux types de pierre mis en œuvre à la rocaille des étangs d'Ixelles – le grès bruxellien, la lave et le tuf –, le premier, appelé aussi grès fistuleux, retient l'attention par son aspect « osseux ». Le matériau suscitait manifestement une certaine curiosité à l'époque. La Société géologique de Belgique le présente comme suit dans ses *Annales* de 1875 : « Tout le monde connaît les *pierres de grottes* ou grès fistuleux si communs aux environs de Bruxelles ; ce sont des concrétions siliceuses, dures, de couleur blanche, situées vers la base de l'étage bruxellien, passant insensiblement aux grès lustrés



**Fig. 5**  
Pierres de grès fistuleux déposées sur le chantier de restauration (photo de l'auteur).



**Fig. 6**  
La rocaille des étangs d'Ixelles et sa cascade, gravure publiée dans *L'Illustration européenne* du 21 octobre 1876, p. 397.

qui les surmontent. Au bas de la formation, lorsqu'ils commencent à apparaître, les grès fistuleux sont fusiformes, très-allongés, de figure régulière. Vers le haut, à cause de leur plus grand nombre, ils sont soudés les uns aux autres de manière à former des blocs très irréguliers, hérissés de grosses pointes et quelquefois singulièrement troués.»<sup>17</sup>

Lors de la restauration, ces pierres, qui proviennent de l'ancienne sablière de la commune de Woluwe, sont principalement utilisées pour la réfection des volumes creux effondrés au cours du temps (fig. 5). Le travail consiste, à partir des bords en place non altérés, à les rétablir en reconstruisant une nouvelle enveloppe en harmonie avec la masse principale. Ces volumes sont remplis par des granulats d'argile expansée afin de leur conférer une bonne résistance sans pour autant ajouter trop de poids.

## LA RECONSTITUTION DE LA ROCAILLE

La restauration prend toute son ampleur dans la reconstitution de grandes parties manquantes. La volumétrie de celles-ci est redéfinie sur base d'une analyse des éléments

constructifs restés en place, confrontée aux masses perceptibles sur des documents d'archives : sur des cartes postales anciennes, sur une gravure de *L'Illustration européenne* de 1876 intitulée *Grotte artificielle à Ixelles* (fig. 6), ou encore sur le billet des Tramways de Bruxelles de 1877. La description de la rocaille que donne *L'Illustration nationale* en 1880 est également prise en compte : «La nature a été imitée avec une telle perfection qu'on a peine à s'imaginer qu'on se trouve en face d'un ouvrage artificiel. La longue crevasse qui sillonne l'une des faces est effrayante à voir.» L'observation *in situ* conclura que cette crevasse correspond non pas à une faille qui aurait été comblée au fil du temps, mais à la configuration complètement altérée de la partie axiale, côté étang, et à l'effet produit jadis par les différentes masses rocheuses disposées autour de la grande ouverture de la grotte et à celles qui la surmontent.

À partir de ces déductions, un volume important est reconstruit sur la partie centrale sous forme d'un éperon rocheux, sur une hauteur d'un mètre environ. Pour ce faire, une coque est recrée à l'aide de parois courbes en brique et parachevée par un parement de grès fistuleux. Le sommet du

rocher est restitué grâce à une coupole autoportante en maçonnerie. Les volumes effondrés sont reconstruits de part et d'autre de la longue crevasse, de même que ceux surmontant l'entrée de la grotte du côté ouest. Pour les parties en porte-à-faux, la technique de construction consiste à assujettir, à l'aide d'armatures métalliques, des blocs de lave de poids léger (en provenance des volcans d'Hawaï) aux ouvrages conservés. (fig 7 à 9).

## LA FÉRIE DES STALACTITES

Une phase de travaux quelque peu magique est entreprise lors de la restauration des stalactites de la grotte. Édouard André, dans son *Traité général de la composition des parcs et jardins*, résume la manière de les imiter : «Les moyens usités pour imiter ces curieuses concrétions sont multiples. Un habile constructeur de rochers, M. Combaz, assurait d'abord leur solidité en fixant dans la voûte des morceaux de fer saillants au dehors, et d'une longueur calculée. Ces fers, réunis en pointe comme les angles d'une pyramide, étaient reliés par des mailles de fil de fer, entre lesquels on injectait avec une pompe, du ciment liquide, par couches superposées jusqu'à ce que le tout formât un bloc homogène. Ce procédé est bon, surtout à cause de la légèreté qu'il laisse à un objet dont la chute serait à craindre si son poids était considérable ; il a cependant l'inconvénient de laisser voir les fils et armatures diverses, quand des morceaux de ciment viennent à se détacher.»<sup>18</sup> Aux étangs d'Ixelles, les stalactites, hautes parfois de plusieurs mètres, forment dans la grande salle de la grotte un ensemble cohérent et féérique. Leur consolidation ou leur restitution imposait un soin particulier et un choix judicieux des maté-





**Fig. 7**

Reconstruction du volume manquant au centre de la rocaille : construction des parois en brique, cimentages intérieur et extérieur, remplissage par des granulats d'argile expansée, pose de pierres de grès fistuleux sur les parois (photo de l'auteur).



**Fig. 8**

Reconstruction du volume supérieur de la rocaille. Vue avant intervention, reconstruction d'un dôme en brique, finition par pose de grès fistuleux (photo de l'auteur).



**Fig. 9**

Reconstitution du volume dominant la grande ouverture de la grotte, côté étang, par fixation de pierres volcaniques (photo de l'auteur).

riaux et des techniques. Afin de palier tout danger, seules les stalactites ne présentant pas de risque de chute sont maintenues en place. De grands volumes creux protubérants sont reconstruits à l'aide d'une armature métallique ancrée à la voûte sur laquelle est fixé un

treillis métallique. Des stalactites, fabriquées à plat par enrobage d'un mortier de ciment sur armature ou par agglutination et gravitation, y sont ensuite accrochées. L'ensemble est enduit puis peint<sup>19</sup> (fig. 10)

## UNE ROCAILLE TOUT EN COULEURS

Dans le cadre de cette restauration, l'intégration de la rocaille au paysage des étangs s'est posée non seulement en termes de formes ou de matériaux, mais aussi de

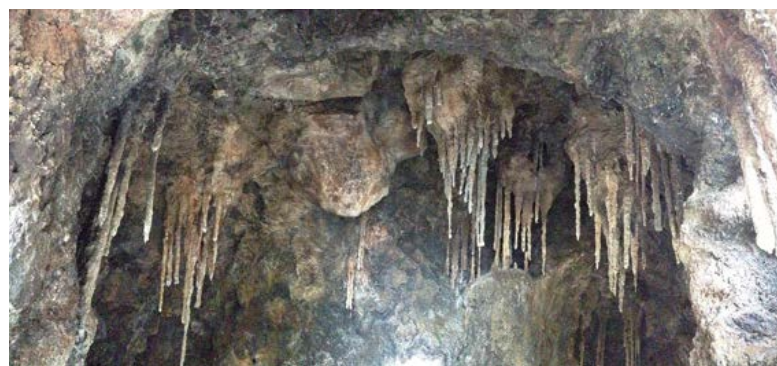


Fig. 10

Reconstitution des stalactites de la grotte. En haut à gauche, fabrication *in situ* des stalactites par enrobage de ciment sur armature en acier (photo de l'auteur) ; en haut à droite : accrochage des stalactites préfabriquées sur support constitué d'armatures et d'un treillis métalliques (photo G. Pirllet) ; en bas : vue des stalactites reconstituées et peintes (photo de l'auteur).

couleurs. En effet, au fur et à mesure du séchage des enduits de l'enveloppe, l'enrochement finit par apparaître davantage comme une construction neuve que comme une concrétion naturelle. Lors de son nettoyage, au début des travaux, quelques rares traces colorées ocre rouge étaient réapparues. Or, sur une carte postale ancienne et sur le billet des Tramways de Bruxelles de 1877, la rocaille est représentée dans cette même teinte.

Probablement confronté au même problème durant sa carrière, Édouard André donne son opinion sur la mise en couleur des rochers : « (...) On peut *peindre* les rochers. Ce mot n'a rien qui doive effrayer : l'opération consiste à enduire les pierres de ton ocracé, ou verdâtres, de nuances variées, avec les substances suivantes. Au moyen des proportions ci-indiquées on

obtiendra un ton vert olive : Noir de fumée ou noir d'Anvers 1 kg, Ocre jaune 500 g, Ocre rouge 250 g. Ce mélange est appliqué ou fouetté avec un gros pinceau ou un balai fin. Pour y ajouter un grain blanc, on fouette un peu de blanc de Meudon ; le vert de Paris produit des taches vertes. On emploie un silicate d'alun dissous dans l'eau pour fixer ces substances. La gelée, les intempéries diverses ont rapidement éteint et fondu les tons trop vifs, et des plantes grimpantes, tapissant une partie des roches, voilent bientôt les défauts de vraisemblance. »<sup>20</sup>

Pour la rocaille des étangs d'Ixelles, après différents essais, la décision est prise d'enduire (à la brosse) l'ensemble de l'enveloppe rocheuse extérieure d'un badigeon de teinte Terre d'ombre calcinée et l'intérieur d'une couleur plus sombre, tout en faisant ressortir les stalactites par

un ton légèrement plus clair. Cette peinture se délavera certainement sous les intempéries et souffrira de la fréquentation et des escalades mais, parallèlement, des mousses ou lichen viendront la coloniser et achèveront de lui conférer un aspect plus « naturel » (fig. 11).

## SENSIBILISATION DU PUBLIC

En vue de susciter l'intérêt du public pour les travaux de restauration puis de répondre à sa curiosité, des panneaux didactiques ont été réalisés par le Service communal du Patrimoine et apposés sur la clôture de chantier, au fur et à mesure de l'évolution de l'entreprise<sup>21</sup>. En guise de journal de chantier, ils font état de l'avancement des travaux. Ils présentent non seulement les aspects historiques mis au jour par l'étude de la rocaille et les aspects inhérents aux travaux, mais ils abordent aussi diverses thématiques liées à l'ouvrage. Leurs titres évocateurs suscitent l'intérêt de tous les publics : « Ceci n'est pas une ruine », « Pittoresque et billets de tram », « En tram à la rocaille », « Promenade à la rocaille, 1876 », « Les belles de Bruxelles », « Du mythe à l'artifice », « Amours à la rocaille », « Foi en la rocaille », « Rocailles pâtisseries », « Rocailles en fête »...

On y découvre la manière dont on s'habille pour la promenade des étangs d'après la représentation qu'en donne le billet des Tramways de Bruxelles de 1877. On y voit un couple se promenant le long de l'étang, en marche vers la rocaille. Monsieur porte une redingote sombre, une canne et un chapeau haut de forme. Madame est vêtue d'une robe colorée, mettant l'accent sur la cambrure de sa taille, et dont l'ampleur de la jupe rejetée à l'arrière est soutenue par un jupon





**Fig. 14**  
La rocaille après restauration (photo de l'auteur).

à armature repliable: la tournure. L'ingéniosité de ce système aidait peut-être à monter et descendre aisément les marches escarpées de l'étroit chemin parcourant la rocaille.

Le rocher est approché à partir de la conception que s'en fait Édouard André: «Les rochers constituent l'élément par excellence du pittoresque dans la nature. L'expression qu'ils donnent au paysage peut prendre un caractère de grandeur et souvent de sublimité incomparables. Témoins muets des convulsions du globe, ils nous attirent et nous étonnent par l'inépuisable variété de leurs formes, de leurs dimensions et de leurs couleurs. (...) S'ils n'ont pas la grâce, ils ont le mouvement des lignes, l'aspect sauvage, le volume, la fierté, l'imprévu. Toute âme d'artiste les contemple avec admiration.» La symbolique du rocher sera illustrée à travers des œuvres de Titien (*Le mythe de Sisyphe*, 1548), de Léonard de Vinci (*La Vierge au Rocher*, 1483), de Magritte (*La Clef de verre*, 1959), de Liu Dan (*Rock in the*

*palace*, 2003) et englobe jusqu'aux vitrines des magasins Vuitton qui, en 2015, sont toutes décorées de rochers factices.

La littérature n'est pas en reste. Le thème de la grotte et de l'amour sont abordés à travers des textes de Salomon Gessner (1730-1788) où Adam et Eve s'abritent du tumulte de la nature dans une grotte protectrice; de Léopold Pels, alias Bazoef (1853-1938) où la grotte fatale (en rocaille) n'a pas raison de ses hôtes imprudents; ou encore d'Alphonse Daudet dans son roman *Sapho* (1884) où le jeune héros retrouve sa vieille maîtresse dans un décor de rocaille<sup>22</sup>.

La rocaille et son temple renvoient même à l'art culinaire d'Antonin Carême (1784-1833), considéré comme une branche de l'architecture. Dans son ouvrage intitulé *Le Pâtissier pittoresque*, publié en 1815, il rappelle les cinq ordres de l'architecture selon Vignole et les transpose dans diverses constructions entièrement en pâtisserie,

la plupart sous forme de pavillons posés sur des rochers, dont il enseigne la manière de les fabriquer et de les colorer<sup>23</sup>.

## BOUQUET FINAL ET PERSPECTIVES

Le jour officiel de la fin des travaux de restauration, le 14 juillet 2016, la rocaille et son temple sont illuminés par des fontaines pyrotechniques. Toutes proportions gardées – et avec beaucoup d'imagination – ce feu d'artifice miniature est sensé établir un lien symbolique entre la rocaille enchanteresse d'Ixelles et les fêtes nocturnes données au XVIII<sup>e</sup> siècle devant des rochers artificiels, comme celles du jardin du Petit Trianon à Versailles, ou les fêtes civiques de l'Être suprême organisées au Champ de Mars à Paris autour de la montagne factice surmontée de l'arbre de la Liberté<sup>24</sup>.

Sans aller aussi loin, et de manière bien plus concrète, la restauration de la rocaille des étangs d'Ixelles pourrait devenir le déclencheur et servir de prétexte à la création, en Région bruxelloise, d'un parcours des rocailles qui s'inscrit dans la redécouverte et la mise en valeur des parcs et jardins paysagers et pittoresques, créés essentiellement au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, où l'eau, le végétal et la pierre s'associent pour offrir une nature reconstituée au cœur de la ville. Le parcours engloberait notamment les rocailles: celles du bois de la Cambre (E. Keilig, 1864), du square Marie-Louise (G. Bordiau, 1886), du parc de Woluwe (E. Laîné, 1896), du parc Josaphat à Schaerbeek (E. Galoppin, 1904), ainsi que celle, plus tardive, du parc de la Sauvagère à Uccle. Il concourrait à la pérennisation et à la mise en valeur d'ouvrages d'art de grande qualité, précieux témoins des

aménagements paysagers de la ville, et qui en font encore aujourd'hui tout l'agrément.

## RÉALISATION

Maitre d'ouvrage: commune d'Ixelles  
 Entrepreneur: Monument Vandekerckhove  
 Architecte-rocailleur: Gabriel Petit  
 Rocailleurs: Bertrand Duzelz, Cécile Gibert, Jaouen Le Fur, Fabien Ribassin  
 Peintres décorateurs: Claire Fontaine et Annick Malotaux  
 Consultation technique: Guido Stegen  
 Montant des travaux: 241.761,26 EUR

## NOTES

1. La loi du 1<sup>er</sup> juillet 1858 introduisait la notion d'expropriation par zone uniquement pour la partie consacrée à la voirie publique et seulement dans un objectif d'assainissement des quartiers considérés comme insalubres. Elle ne s'appliquait pas à la création de quartiers nouveaux. La loi du 15 novembre 1867, par contre, étend l'expropriation par zone à tout travail d'ensemble, destiné non seulement à assainir mais aussi à améliorer ou embellir un quartier, et même à construire un nouveau quartier. Elle permet, pour raison d'utilité publique, l'expropriation de propriétés qui ne doivent pas, *in fine*, être affectées à un usage public. Ces lois constituèrent le principal outil de mise en œuvre du développement urbain projeté par Victor Besme à partir de 1858. Voir VAN LOO, A., «La fortune urbanistique de Victor Besme», in *Bruxelles Patrimoines*, n° 21, décembre 2016, p. 59. Voir également GONTHIER, A., «L'urbanisation du Bas-Ixelles», in *Histoire d'Ixelles*, Imprimerie H. Desmet, Bruxelles, 1960, p. 149 à 154.
2. Dans son *Rapport de 1866*, Victor Besme précise que c'est en échange de la construction par l'État du pont de l'avenue de la Couronne au-dessus de la rue Gray (et d'une partie de cette avenue) que l'expropriation des étangs d'Ixelles a été décidée par arrêté royal du 24 août 1865 «à la condition de les conserver à l'état de pièces d'eau.» Voir VAN LOO, A., «La fortune urbanistique de Victor Besme», *op. cit.*, p. 59.
3. Pour l'aménagement des terrains situés aux abords de l'avenue Louise et des étangs d'Ixelles, voir

- DUQUENNE, X., *L'avenue Louise à Bruxelles*, Xavier Duquenne Éd., Bruxelles, 2007, et plus particulièrement p. 113-124.
4. La partie nord du grand étang est comblée en 1860 pour devenir la place Sainte-Croix, rebaptisée, en 1937, place Eugène Flagey. Voir «Place Eugène Flagey», *Inventaire du patrimoine architectural de la Région de Bruxelles-Capitale*, <http://www.irismonument.be>.
  5. Voir DUQUENNE, X., «Keilig, Frédéric, Edouard», in *Nouvelle biographie nationale*, t. 3, Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles, 1994, p. 207-208.
  6. Cette servitude de vue – qui a toujours force légale – est inscrite dans la convention établie entre la Société de l'Avenue Louise et la commune d'Ixelles (adoptée par le Conseil communal le 28 février 1873). Elle prévoit l'interdiction de toute construction dans une zone déterminée, hormis des murs de clôture, de manière à ménager depuis le rond-point de l'avenue Louise un point de vue par-dessus et au-delà des étangs.
  7. Voir LIMIDO, L., *L'art des jardins sous le Second Empire: Jean-Pierre Barillet-Deschamps (1824-1873)*, éditions Champ Vallon, Paris, 2002. Barillet-Deschamps et Alphand furent les principaux maîtres d'œuvre de la nouvelle politique des «espaces verts» voulue par Haussmann et Napoléon III. Dans *Les promenades de Paris*, Jean-Charles Adolphe Alphand (1817-1891) rassemblera toute l'expérience acquise par son prédécesseur, Jean-Pierre Barillet-Deschamps (1824-1873), Jardinier en chef des Promenades de Paris et auteur des principaux aménagements paysagers de la capitale. C'est sous les ordres de celui-ci que sont aménagés des parcs qui serviront ensuite de modèle dans l'Europe entière, notamment, le bois de Boulogne et de Vincennes, le Jardin zoologique d'Acclimatation, les Buttes-Chaumont, les parcs Monceau et Montsouris. Barillet-Deschamps intègre à sa mission la botanique, l'art paysager et la standardisation des mobiliers urbains.
  8. Édouard André, jardinier et paysagiste, travaille à partir de 1860 au côté d'Alphand au Service des Promenades de la Ville de Paris. Il le quittera en 1866 pour créer sa propre agence, laquelle se développera au niveau international. Il participe aux plantations des nouveaux parcs paysagers parisiens, notamment celui des Buttes-Chaumont, dont il diffusera le modèle à travers ses publications. En 1870, il est nommé rédacteur en chef (jusqu'en 1882) de *l'Illustration horticole* appartenant à Jules Linden. À travers ses publications et ses conférences, il diffusera dans le monde entier le modèle de parc parisien en vogue à l'époque.
  9. Les anciens établissements Blaton-Aubert, rue du Pavillon 2-4 à Schaerbeek, sont inscrits sur la liste de sauvegarde du patrimoine immobilier de la Région de Bruxelles-Capitale (22.01.1998). Voir *Inventaire du patrimoine architectural de la Région de Bruxelles-Capitale*, <http://www.irismonument.be>.
  10. La firme Blaton-Aubert se fait connaître à Bruxelles notamment par le biais de billets chromolithographiés de format 4 x 9 cm délivrés aux usagers des transports hippomobiles de la Société des Tramways de Bruxelles entre 1875 et 1880 (ligne Boulevards & Quartier Léopold). Sur l'un de ces billets figurent les nouveaux bâtiments de la société à Schaerbeek. Sur un autre est représentée la rocaille des étangs d'Ixelles en tant que réalisation remarquable de la firme. Lors de sa construction en 1876, la rocaille des étangs est accessible en tramway hippomobile uniquement à partir de l'avenue Louise ou de la place Sainte-Croix, toutes deux situées à une distance de 400 m environ. Il faut attendre l'année 1884 pour accéder à la rocaille en tramway par l'avenue de l'Hippodrome. La ligne qui y est créée sera exploitée sous l'appellation de «Chemin de fer à voie étroite de Bruxelles à Ixelles-Boondael». Partant de la Porte de Namur, elle emprunte la chaussée d'Ixelles pour rejoindre la Petite Suisse (à l'emplacement du rond-point de l'Étoile actuel). Dans un objectif publicitaire, ces billets de tram en couleur tirent parti des idées en vogue à l'époque. L'engouement pour le pittoresque y est mis à l'honneur: à côté de la représentation de la rocaille des étangs, on trouve notamment reproduits des pavillons en bois (aux nombreux éléments chantournés) édifiés à l'occasion de l'Exposition internationale d'Hygiène et de Sauvetage, qui se tient au parc de Bruxelles en 1876.
  11. Les grottes en rocaille du domaine religieux de Saint-Arnold à Tiegem, réaménagées en parc paysager pittoresque en 1891, ou celle du parc de la Citadelle à Gand (1897), sont construites selon le même principe d'empilement. Ce n'est qu'après la Première Guerre mondiale que la technique du ferro-ciment sera



- utilisée, d'abord de manière partielle puis entièrement par la suite. En 1915, la grotte de Lourdes à Jette est réalisée en béton armé.
12. Cet équipement avait été installé en vue de puiser de l'eau pure dans la nappe phréatique à 30 m de profondeur, la mélanger dans des turbines à oxygène liquide et l'envoyer dans les étangs.
  13. Décision du Conseil communal du 30 avril 2015.
  14. Le Temple de la Philosophie du parc Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville a été édifié en 1777 par René-Louis de Girardin (1735-1808). Girardin avait une foi profonde en l'esprit humain : il croyait qu'après Montaigne, auquel était dédié le sanctuaire, et après les grands penseurs qui lui avaient succédé et dont les noms étaient inscrits sur les six colonnes du temple, d'autres savants et philosophes mériteraient à leur tour une colonne. Aussi des tambours gisent-ils en attente au pied du monument. Voir *Jardins en France 1760-1820*, Caisse nationale des Monuments Historiques et des Sites, Paris, 1977, p. 145.
  15. Parmi les travaux de Gabriel Pirlet, architecte-rocailleur, on peut citer la restauration de la grotte de Wervik, une étude des grottes du parc Walckiers, l'observation des grottes de Wespelaar et de Hex, la réalisation de structures de grottes sur voûtes dans plusieurs propriétés privées à Waterloo, Kraainem, Watermael-Boitsfort, la reconstitution de la rampe alpine à Cassel.
  16. ANDRÉ, É., *Traité général de la composition des parcs et jardins*, 1879, rééd., Les éditions Chapitre.com, Paris, 2015, p. 486 et 511.
  17. Extrait de la « Note sur la Formation des concrétions appelées grès fistuleux et tubulations sableuses contenues dans l'étage bruxellien des environs de Bruxelles », par RUTOT, A., *Annales de la Société Géologique de Belgique*, 1875.
  18. ANDRÉ, É., *op. cit.*, p. 512.
  19. Le *Dossier final de restauration de la rocaille des étangs d'Ixelles*, établi en juillet 2016 par Gabriel Pirlet pour Monument Vandekerckhove N.V., est consultable au Centre de documentation de Bruxelles Développement Urbain, Direction des Monuments et Sites.
  20. ANDRÉ, É., *op. cit.*, p. 513.
  21. L'ensemble des panneaux, 42 au total, est consultable à l'Administration communale d'Ixelles – Service du Patrimoine, ainsi qu'au Centre de documentation de Bruxelles Développement urbain, Direction des Monuments et Sites.
  22. GESSNER, S., *La Mort d'Abel, Poème, en cinq chants*, Nouvelle édition, Defer de Maisonneuve Éd., 1793 (édition originale 1758). PELS, L., *La Jeune Belgique*, Bruxelles, n° 3-4, mars-avril 1888. Dans DAUDET, A., *Sapho*, G. Charpentier et C<sup>e</sup> Éd., Paris, 1884, on lit : « (...) On servit le café au bord du lac, sous une petite grotte en rocaille, revêtue à l'intérieur de soies claires que moirait le mouvement de l'eau voisine, un de ces délicieux nids à baisers inventés par les contes du dix-huitième siècle (...) avec une glace au plafond qui reflétait les attitudes des vieilles parques répandues sur le large divan dans une pâmoison digérante, et Rosa, les joues allumées sous le fard, s'étirant les bras à la renverse contre son musicien : – Oh ! mon Tatave... mon Tatave!... »
  23. CARÊME, M. A., *Le Pâtissier Pittoresque*, Firmin Didot Impr., 1815, rééd. Mercure de France, Paris, 2003.
  24. Voir le tableau de Claude-Louis Châtelet (1753-1795), *Illumination du Pavillon du Belvédère*, 1781, représentant les jardins du Petit Trianon lors de la fête donnée par la reine Marie-Antoinette en l'honneur de Monsieur le comte de Provence (Versailles, Musée national du Château et des Trianons). Également, le tableau de Pierre-Antoine Demachy (1723-1807), *Fête de l'Être suprême*, 1794 (Paris, Musée Carnavalet).

.....

## The restoration of the grotto at the *Étangs d'Ixelles*. The rediscovery of a picturesque piece of art

.....

In his design for the *Étangs d'Ixelles*, Edouard Keilig integrated an imposing grotto crowned with an "unfinished" temple as a real eye-catcher between the two ponds. Its execution was entrusted to the Aubert-Blaton company in 1876, which was well known at the time for such artificial grottoes. Popular in its day, the grotto was later forgotten until it was barely visible due to a lack of maintenance. In 2015, the decision was taken to proceed with a thorough restoration. This article tells the story of the historical and material-technical research, the sophisticated professional interventions and the educational framework that turned this project into an exemplary restoration and returned this remarkable landscape element to its former glory..

---

## COLOPHON

### COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Marc Basyn, Stéphane Demeter,  
Paula Dumont, Murielle Lesecque,  
Griet Meyfroots, Cecilia Paredes  
et Brigitte Vander Bruggen

### RÉDACTION FINALE EN FRANÇAIS

Stéphane Demeter

### RÉDACTION FINALE EN NÉERLANDAIS

Paula Dumont et Griet Meyfroots

### SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Murielle Lesecque

### COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Paula Dumont et Julie Coppens

### COORDINATION DU DOSSIER

Paula Dumont

### AUTEURS/COLLABORATION

#### RÉDACTIONNELLE

Bruno Campanella,  
Anne De Bardzki-Granon,  
Odile De Bruyn, Yannick Devos,  
Denis Diagre, Paula Dumont,  
Eric Hennaut, Valentine  
Jedwab, Roger Langohr,  
Catherine Leclercq, Géry Leloutre,  
Isabelle Leroy, Hubert Lionnez,  
Michel Louis, Cristina Marchi,  
Elena Marinova, Cristiano Nicosia,  
Luc Teper, threetwohoot,  
Brigitte Vander Bruggen,  
Ann Voets, Luc Vrydaghs

#### TRADUCTION

Gitracom, Ubiquis

#### RELECTURE

Martine Maillard, Ann Degraeve  
et le comité de rédaction

#### GRAPHISME

La Page sprl

#### CRÉATION DE LA MAQUETTE

The Crew communication sa

#### IMPRESSION

IPM printing

#### DIFFUSION ET GESTION

##### DES ABONNEMENTS

Cindy De Brandt,  
Brigitte Vander Bruggen.  
bpeb@sprb.irisnet.be

#### REMERCIEMENTS

Constantin Brodzki, Danielle Scherens

### ÉDITEUR RESPONSABLE

Bety Waknine, Directrice générale de  
Bruxelles Urbanisme et Patrimoine de  
la Région de Bruxelles-Capitale,  
CCN – rue du Progrès 80,  
1035 Bruxelles.

Les articles sont publiés sous la  
responsabilité de leur auteur. Tout  
droit de reproduction, traduction  
et adaptation réservé.

### CONTACT

Direction des Monuments et  
Sites - Cellule Sensibilisation  
CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles  
<http://patrimoine.brussels>  
[aatl.monuments@sprb.irisnet.be](mailto:aatl.monuments@sprb.irisnet.be)

### CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la  
recherche des ayants droit, les éventuels  
bénéficiaires n'ayant pas été contactés  
sont priés de se manifester auprès de la  
Direction des Monuments et des Sites  
de la Région de Bruxelles-Capitale.

### LISTE DES ABRÉVIATIONS

AGR – Archives générales du Royaume  
ARB – Académie royale de Belgique  
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles  
Département JPEU – Département  
Jardin, Paysage et Écosystème urbain  
IRSIA – Institut pour l'Encouragement  
de la Recherche scientifique dans  
l'Industrie et l'Agriculture  
KBR – Bibliothèque royale de Belgique  
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor  
het Kunstpatrimonium / Institut  
royal du Patrimoine artistique  
MVB – Musée de la Ville de Bruxelles  
MRAH – Musées royaux d'art et histoire  
SPRB – Service public  
régional de Bruxelles  
ULB – Université libre de Bruxelles

### ISSN

2034-578X

### DÉPÔT LÉGAL

D/2017/6860/017

*Dit tijdschrift verschijnt ook  
in het Nederlands onder de  
titel «Erigoed Brussel».*





## Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

001 - Novembre 2011  
Rentrée des classes

002 - Juin 2012  
Porte de Hal

003-004 - Septembre 2012  
L'art de construire

005 - Décembre 2012  
L'hôtel Dewez

Hors série 2013  
Le patrimoine écrit notre histoire

006-007 - Septembre 2013  
Bruxelles, m'as-tu vu ?

008 - Novembre 2013  
Architectures industrielles

009 - Décembre 2013  
Parcs et jardins

010 - Avril 2014  
Jean-Baptiste Dewin

011-012 - Septembre 2014  
Histoire et mémoire

013 - Décembre 2014  
Lieux de culte

014 - Avril 2015  
La Forêt de Soignes

015-016 - Septembre 2015  
Ateliers, usines et bureaux

017 - Décembre 2015  
Archéologie urbaine

018 - Avril 2016  
Les hôtels communaux

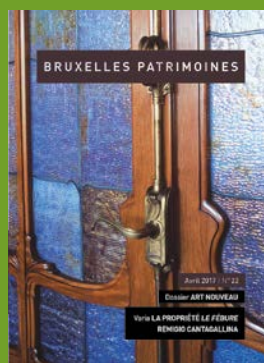
## Derniers numéros



019-020 - Septembre 2016  
Recyclage des styles



021 - Décembre 2016  
Victor Besme



022 - Avril 2016  
Art nouveau



BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE  
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

20 €



ISBN 978-2-87584-145-2